

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DU PERCHE SEANCE du 6 JUILLET 2023**

Nombre en exercice : 31
Nombre de présents : 20
Nombre de votants : 27

Convocation du 27.06.2023
Affichage du 27.06.2023

L'an deux mille vingt-trois, le six juillet, s'est réuni le conseil communautaire des Hauts du Perche à la salle des fêtes de La Ventrouze suite à la convocation du 27.06.2023, affichée le vingt-sept juin 2023.

Etaient présents : M BAILLIF Christian, M BLOTTIERE Philippe, M BOUTTIER Jean-Jacques, Mme BRAULT Roselyne, M COUDRAY Pascal, Mme DJENNADI-MENEGHINI Virginie, M Du LAC Jean-Vincent, M DUGUET Christian, Mme ENCELIN Elyane, M HOULLE Pascal, M JUSZEZAK Jean-Claude, Mme LALAOUNIS Danièle, Mme LEROY Céline, M LE SECQ Emmanuel, M MICHEL-FLANDIN Patrice, M ORY Gilles, M POIRIER Franck, Mme RADIGUET Angéline, Mme REVET Evelyne, M VIANDER Marcel.

Etaient absents-excuses : M ANQUETIL Dominique, Mme BERGER Frédérique (donne pouvoir à Mme LEROY Céline), Mme CHAMERET Stéphanie (donne pouvoir à M BOUTTIER Jean-Jacques), M DESCHAMPS Michel, Mme EDOU Bernadette (donne pouvoir à Mme ENCELIN Elyane), M GUILLET Denis, M GUEUGNON Jean-Edouard, M GUYOT Philippe (donne pouvoir à M du LAC Jean-Vincent), M NAEL Jean-Marc (donne pouvoir à M BAILLIF Christian), Mme POUILLAIN Francine (donne pouvoir à Mme RADIGUET Angéline), Mme SAUVANEIX Alexandra (donne pouvoir à M POIRIER Franck).

Assistait également : M. LAMPERIERE Frédéric DGS, M. BRAMOULLE Bernard.

Madame REVET Evelyne est nommée secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2023.07.124
APPEL A COTISATION OSE**

Monsieur le Président informe l'assemblée de l'appel à cotisation de l'association Orne Solidaire par l'Entrepreneuriat, OSE, anciennement « Initiative Orne ».

Monsieur le Président rappelle que cette association a pour objectif de soutenir les créateurs et les repreneurs d'entreprises sur le territoire Ornais.

Cette association appelle l'ensemble des intercommunalités de l'Orne à soutenir son action via une adhésion et une cotisation à hauteur de 0.10 € par habitant.

Pour information en 2023, le montant de la cotisation de la CDC des Hauts du Perche sera de 816 €.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'autoriser Monsieur le Président à renouveler le soutien à cette association,**
- **D'autoriser Monsieur le Président à verser la cotisation annuelle de l'association OSE.**

Pour extrait certifié conforme

*Certifié exécutoire après réception en sous-préfecture, le
Et publication du*

**Le Président,
Emmanuel LE SECQ**

